

27/08/1782

Changement de domicile.

Aujourd'hui vingt septième août mille sept cent quatre vingt deux, dans la maison commune de la communauté de Prayssas, s'est présentée mademoiselle marie Dumar , veuve de Jean Brunet, jurat, laquelle nous a dit et déclaré qu'elle est comprise au rôle de la capitation de la paroisse de saint Barthélémy, juridiction de Frégimont la somme de huit livres, dix sols ; et ce que désirant venir habiter dans la paroisse de Gaujac , juridiction de Prayssas. Elle a fait ce jourd'hui fait acte de translation de domicile de la communauté de Frégimont dans celle de Prayssas et dans laquelle elle entend faire à l'avenir sa résidence d'habitation pour être comprise au rôle de capitation de la paroisse dudit Gaujac, de ladite communauté de Prayssas.

Et n'a ladite Dumar signé pour ne le savoir faire à laquelle à ce qu'elle a déclaré, de ce requis et interpellé par nous.